



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mai 2016

- Membres afférents au Conseil Municipal : 15  
- Secrétaire de séance : Patric CISTERNE

- En exercice : 15

- Présents : 15

- Président de séance : Michel GILES, Maire

**La séance est ouverte à 18 h 30.**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent :

Le procès verbal du conseil municipal du 27 avril 2016 est lu et approuvé à l'unanimité.

Présence de madame ZIOUECHE Hayat à la séance :

Pour avoir des éclaircissements liés au premier point de l'ordre de jour, monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal la participation, en début de séance de la secrétaire de mairie, ayant aussi le rôle d'Assistant de Prévention.

### **1 - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES :**

#### **1.1 Le Personnel :**

- L'Assistant de Prévention rappelle que l'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique font partie des obligations réglementaires incombant à l'autorité territoriale en matière de santé et de sécurité au travail. Accompagnée par M. Pianfetti (association de seniors professionnels) pour la mise à jour de ce document, et de M. Lart (mission d'inspection au CDG26) pour les autres documents réglementaires, un dossier contenant les ébauches sont disponibles en partage entre les conseillers pour être revus par eux avant avis de la commission technique paritaire du CDG le 20 juin 2016 :

- Le document unique avec l'annexe des actions à réaliser
- Le règlement intérieur
- Le règlement en santé, sécurité et conditions de travail
- Le protocole d'aménagement et réduction du temps du travail

La commune, s'étant en 2015 engagée dans cette démarche, avait obtenu une subvention du FNP qui sera versée dès la mise en place de ces documents.

La lettre de cadrage de l'assistant de prévention lui précise qu'il doit travailler en étroite collaboration avec Monsieur Samuel BEDOUIN et Monsieur Xavier DU GAREAU, référents "Hygiène et Sécurité" et "Personnel et Conditions de Travail" respectivement.

- La réorganisation de l'emploi du temps du périscolaire après la suppression des temps de midi le mercredi a conduit l'une des animatrices à retenir une enveloppe d'heures sur son emploi du temps, en heures complémentaires pour effectuer d'autres tâches. A sa demande, et après un semestre de la mise en place du nouveau fonctionnement, elle a sollicité de baisser sa durée hebdomadaire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2016. Les heures payées et non effectuées seront retenues sur ses salaires, et celles non encore accomplies seront supprimées dans le cadre d'une nouvelle annualisation.

↳ **Le conseil délibère et approuve à l'unanimité l'acceptation de la demande de madame Emma CELLIER de diminuer son temps de travail hebdomadaire annualisé de : 10, 89 à 9, 95/35èmes.**

- Monsieur DU GARREAU rappelle qu'un emploi de directeur de l'accueil périscolaire a été mis en place au démarrage des nouveaux rythmes scolaires à Puy-Saint-Martin en septembre 2014. Dans le cadre de la continuité du service dont la compétence ne sera transférée à Montélimar-Agglomération qu'en 2020, monsieur Giles propose la création d'un poste permanent.

Des informations sur les dispositions particulières liées au recrutement des divers statuts sont données.

↳ **Le conseil délibère et approuve à 8 voix pour et 7 abstentions, la création à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016 d'un emploi de catégorie "C", filière "Animation" pour exercer les fonctions de coordonnateur des activités périscolaires.**

#### **1.2 Intercommunalité :**

Denis PERRIN présente un compte-rendu des sujets abordés lors du conseil communautaire de la CCVD :

- Projet d'aménagement de l'auberge des Dauphins en forêt de Saôu.
- Présentation de la commission mobilité : état des lieux et actions envisagées.
- Etat d'avancement de la prise de compétence touristique au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (deux scénarios).
- Projet de délibération sur la taxe de séjour.
- Délibération rejetée concernant des projets de construction d'un gymnase à Loriol et d'une piscine couverte à Livron.

### **1.3 Urbanisme :**

- Pas de préemption sur les deux DIA en cours
- PLU : Réunion samedi 21 mai : sur les 40 acteurs économiques convoqués, 14 sont venus et sur les 14 acteurs du monde agricole, 5 se sont présentés.  
Les 4 sujets ont été abordés : l'avenir de la zone de loisir nord et reclassement de cette zone, le terrain Vinay, le terrain Rostaing, et l'entrée sud.  
En ce qui concerne l'extension de la zone d'activités, a été exprimé le souhait de la création d'une réserve (plusieurs zones ont été évoquées, pas de décision définitive prise).  
La localisation de la future station d'épuration (*a priori* utilisant la technique du lagunage) a été envisagée.
- Lundi 31 mai : réunion avec le cabinet Pro&Co en vue de fixer une rencontre avec le panel et de poursuivre la discussion sur le zonage et de rédiger un règlement.

## **2 - VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION**

### **2.1 Vie associative**

M. Bernard BON fait un retour sur la réunion annuelle avec les associations du 20 mai. Le tour de table au sujet du maintien du forum n'ayant pas été probant, il est proposé de le remplacer par un « livret associatif » qui pourrait être proposé aux nouveaux habitants, et lors du marché estival et de l'apéro de la Vogue.  
Le forum pourrait être envisagé une année sur deux ou trois.

### **2.2 Culture**

- Le bilan de l'école de musique pour la saison 2015-2016 est positif ; le solde (hors le coût lié à l'occupation des locaux, électricité, chauffage...) s'élève à +300 € environ. 21 élèves tant enfants qu'adultes l'ont fréquentée.
- Son déménagement vers des locaux respectant les contraintes d'accessibilité a été évoqué.
- Cette année, l'école de musique a pris en charge l'organisation de la fête de la musique qui aura lieu en partie à l'église (Chœur Odyssee) et surtout au kiosque le samedi 18 et le dimanche 19 juin avec de nombreux groupes.
- Une représentation d'une pièce de théâtre jouée par la troupe « Pièce montée » sur le kiosque a été annoncé pour le 25 juin.

### **2.3 Communication**

Un point est fait sur l'avancée du Puy-Saint-Martinois en vue de la réunion du comité de rédaction le mardi 31 mai.

## **3 JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE ET CADRE DE VIE :**

- Les questions de l'utilisation des gobelets selon les différents événements et de leur nettoyage sont posées. Stéphanie TICHON-HUET est chargée de rédiger une fiche explicative.
- Présentation par Irène MAURIN du projet de la nouvelle école de Roynac extension de l'école existante par la création de 3 salles, d'une salle de restauration et d'une cuisine.  
Coût : 1.300.000 € HT (76% de subventions)  
Environ une année de travaux est nécessaire qui débuteraient fin 2016.

## **4 TRAVAUX, VOIRIE :**

- Les travaux d'aménagement de la salle sous les escaliers de la mairie, à destination des infirmières, sont achevés. Elles y entreront dès vendredi 27 mai, après signature du bail.
- Un examen par David LAMANDE de l'état du chemin des Temples est envisagé en vue de travaux.
- Le SIEBR attend le compte-rendu des études du réseau pour lancer une pré-étude de l'assainissement du haut village.
- Pour la journée citoyenne, quelques postes sont à pourvoir. Deux personnes ont demandé à être aidées dans le cadre de la solidarité.

## 5 FINANCES

- Depuis 2014, le total des subventions données aux associations est en baisse. En 2016, la somme s'élève à 16.930 €.
- Il est noté que le TILP n'a pas demandé de subvention cette année afin de contribuer ainsi au financement du kiosque. Il en est remercié.

↳ **La délibération concernant l'attribution des subventions selon le tableau ci-dessous est adoptée à l'unanimité.**

Montant	Accordé à :
4 600	FC-Valdaine
2 500	Médiathèque
2 030	Coopérative scolaire
1 800	Syndicat d'Initiative
1 200	Chat l'Heureusement Vôtres
1 500	Comité des fêtes
1 000	Vieillir au village
600	Club Cyclo
400	Chœur Odysée
400	ADMR
200	Archives et patrimoine
200	Été de la Saint-Martin
300	Les Minots de Chevière
200	Sapeurs-Pompiers

- Demande d'une subvention pour le plan de désherbage :  
Suite à la signature par la commune de "la charte régionale des espaces publics objectif zéro pesticide dans nos villes et villages", monsieur David LAMANDE a fait appel à Fredon-Rhône-Alpes pour l'établissement du devis afférent à l'étude du plan de désherbage. le devis s'élève à 3 360, 00 € HT et peut être prise à charge à 80 % dans le cadre d'une aide financière de l'Agence de l'Eau.

↳ **Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de faire réaliser un plan de désherbage, et de solliciter une subvention de l'Agence de l'eau.**

- La possibilité de renégocier les emprunts à des taux préférentiels et de regrouper ceux qui ont encore plusieurs années d'échéances dans un seul emprunt est en cours de prospection auprès de deux banques. Des indemnités de remboursement anticipé seront à prévoir, mais la renégociation reste avantageuse quant à la capacité d'emprunt annuelle. M. Michel GILES et M. Jean-Michel MURER poursuivent les démarches pour finaliser cette éventuelle réorganisation financière qui serait à mettre en place en 2017.

## 5 – QUESTIONS DIVERSES :

- Information sur la demande de rendez-vous du groupe Valeco au sujet de l'énergie éolienne.
- Un camp scout aura lieu à Pont-de-Barret du 7 au 16 juillet. Un hébergement au stade de football est évoqué.
- La prochaine réunion concernant Chantecaille est prévue pour le 7 juin 2016 à 14 h 00.
- Une proposition d'information sur l'usage des drones est évoquée.
- La CCVD a invité les hébergeurs le 31 mai, à Alex, pour parler du transfert de la taxe de séjour.

**La séance est levée à 20 h 30.**

**Prochain conseil municipal, le jeudi 30 juin 2016 à 18 h 00  
(suivi du repas annuel des agents et élus et leurs conjoints, aux frais du maire et des adjoints)**